

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 21

Rubrik: Questions professionnelles

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Ce que j'ai dit des guides peut aussi s'appliquer aux panneaux des clubs officiels d'automobilistes, pour lesquels on fait actuellement une intense réclame. »

Il serait certainement bon, par conséquent que les hôteliers, avant de contracter des engagements quelconques, examinent de très près les offres de ces courtiers d'annonces et représentants de clubs. Ainsi l'on mettrait fin peut-être aux abus qui se produisent dans ce genre de publicité de ce genre.

Les déclarations de cet hôtelier étranger sur l'activité et la tactique de si nombreux courriers d'annonces sont pleinement confirmées par des faits semblables survenus en Suisse, comme nous avons eu déjà nous-mêmes, à maintes reprises, l'occasion d'en signaler des exemples pratiques. Nous renouvelons par conséquent le conseil de ne signer aucun formulaire, aucun ordre d'insertions, avant de s'assurer de la réelle valeur publicitaire de l'annonce proposée. Dans les cas douteux, ou si l'on manque d'informations rapides, il est recommandable de se résigner un délai de quelques jours de réflexion, pendant lequel on se hâtera de prendre les renseignements nécessaires. En agissant de cette manière, bien des hôteliers s'épargneront des dépenses inutiles pour une publicité qui ne vaudrait pas le prix demandé et ils éviteront ainsi de véritables pertes.

Le service de renseignements de la Société suisse des hôteliers est du reste toujours à la disposition des intéressés en quête d'informations.

Les autos à travers le Léman

M. L. Goumaz écrivait le 7 mai dans le *Pays vaudois*, de Lausanne:

Quelqu'un qui pratique beaucoup l'auto nous suggère une idée à laquelle se rallieront avec nous les amateurs de randonnées. La voici:

On sait le temps énorme qu'il faut pour passer auto de Lausanne à Evian et vice versa, qu'en fasse le tour par le Valais ou par Genève. Pourquoi ne pas passer directement? La Compagnie de navigation possède des vieux bateaux qui feraienl admirablement l'affaire pour le transport des autos d'une rive à l'autre. France et Suisse seraient mises en communication directe en moins de trente minutes et les touristes français ou autres, qui parcourent la côte de la Savoie ou arrivent de plus loin par la « Route des Alpes » seraient heureux de nous rendre visite commodément et à peu de frais. Et nous-mêmes, Vaudois et autres Suisses, avec quelle satisfaction nous verrions s'ouvrir la « voie du lac » pour nous en aller chez le voisin!

Sur le lac de Constance, ce n'est pas à un, mais à deux endroits qu'on a organisé le passage par eau des autos d'une frontière à l'autre.

L'opération serait sûrement rentable. Non pas le premier jour, peut-être, car il faudrait faire connaître l'innovation. Mais ce serait chose facile.

Autos à l'arrière du bateau, voyageurs à l'avant, ou le contraire, feraient rapidement

rentrer la compagnie dans ses frais. Et nous sommes sûrs que celle-ci préférera prendre les devants et organiser ce service relativement facile, plutôt que d'en laisser l'initiative à l'entreprise privée.

Tôt ou tard, la chose doit se faire. Autant commencer le plus vite possible et faciliter ainsi de pays en pays des relations qui ne demandent qu'à se multiplier.

On pourrait objecter que les localités où jusqu'à présent passent les autos se rendant de France en Suisse et de Suisse en France ne trouvent pas leur compte à ce système. Erreur! car les autos qui vont de France en Suisse et vice versa le font en vitesse et n'ont qu'un souci: gagner du temps, ne pas s'arrêter en route. Bien mieux! Nous croyons que le voyageur automobile, arrivé en demi-heure d'Evian à Lausanne grâce à la rapidité du transport, profitera du temps gagné pour excursionner sur notre rive et jusque dans l'intérieur du pays.

Le tourisme qu'on facilite sera toujours le plus productif.

L'activité du Crédit national hôtelier français

En 1929, le Comité consultatif du Crédit national hôtelier français a été appelé à examiner 337 dossiers relatifs à des créations ou des transformations dans l'équipement hôtelier du pays. Le nombre des demandes renseigne d'une manière instructive sur l'intensité du développement des constructions et des modernisations hôtelières suivant les régions touristiques. En tête viennent les Alpes françaises, puis la Bretagne et la vallée du Loire. La Côte d'Azur et Paris sont dans la moyenne. Il y a très peu de demandes chez nos voisins des Vosges, d'Alsace, de la Franche-Comté et du Jura.

L'effort accompli jusqu'à ce jour par le Crédit national hôtelier français est représenté par la construction de 2074 chambres et la modernisation de 9981 autres chambres, sans parler des améliorations effectuées dans les locaux annexes.

En 1929, le Crédit hôtelier a consenti 8.470.000 fr. de prêts à long terme, portant à 35.861.000 fr. le montant total des avances de cette nature. Les prêts à court terme se sont élevés l'année dernière à 2.178.000 fr., ce qui donne un chiffre total de 13.590.000 fr. d'avances remboursables en peu de temps. A la fin de l'année 1929, le montant global des sommes prêtées par le Crédit hôtelier atteignait 49.454.000 fr., c'est-à-dire qu'à l'heure actuelle le chiffre de 50 millions est largement dépassé.

Le commencement de l'année 1930 a vu se terminer une étape importante de l'œuvre poursuivie par le Comité consultatif du Crédit national hôtelier, à savoir l'établissement du plan national d'aménagement hôtelier de la France. Il ne s'agit certes que d'un vaste canevas, appelé à une mise à jour de tous les instants, en tenant compte du développement

de la circulation et de l'évolution touristique; mais au fur et à mesure de son exécution, ce plan dotera la France d'un équipement hôtelier répondant à tous les besoins du tourisme moderne.

Nouvelles des Sections

La Société des hôteliers de Berne a tenu son assemblée annuelle à l'hôtel Savoy, sous la présidence de M. Marbach, qui a rappelé tout d'abord le souvenir d'un membre récemment décédé, M. Robert Aeschlimann, de l'hôtel Ruof, et qui a souhaité une cordiale bienvenue aux nouveaux membres. L'assemblée a approuvé le rapport annuel, les comptes et le budget. Elle a entendu ensuite un rapport détaillé sur la participation de l'hôtellerie de la ville de Berne à l'Exposition internationale d'art culinaire à Zurich; après discussion, elle a voté le crédit demandé par le comité chargé de préparer cette participation. Le rapport sur la réclame effectuée en 1929 a été adopté et l'on a délibéré sur la campagne de propagande de 1930. On a constaté à ce propos avec satisfaction que les fonds nécessaires sont déjà à disposition. L'assemblée s'est prononcée pour la création à Berne, à l'occasion de la prochaine Exposition de l'hygiène, d'une halle permanente pour les expositions, qui rendrait de grands services pour toutes les manifestations ultérieures. Puis l'on a pris acte du refus des autorités de donner suite à une pétition, soutenue par les hôteliers, tendant à autoriser la circulation nocturne des autocars. A la fin de mai, les sociétés et les membres de leurs familles feront en automobiles une excursion dans les environs de Berne.

Sociétés diverses

La Ligue suisse pour la protection de la nature s'est réunie en assemblée générale à Thoune. Après avoir procédé à la visite de la réserve de Gwatt et des plantations de Schwarzenegg, les participants ont expédié les affaires administratives, puis ils ont entendu le professeur Rytz, de Berne, parler de la protection de la nature dans le canton de Berne. Un rapport a été présenté ensuite sur l'activité de la commission locale de Thoune pour la protection de la nature. Au cours de la discussion, il a été question de la route pour automobiles Berne-Thoune. Le comité a été chargé de faire des démarches afin que les beautés naturelles des bords de l'Aar ne soient pas endommagées par la nouvelle route.

Office national italien du tourisme. — Deuxièmement ont été définitivement réglés les rapports entre l'Office national italien du tourisme (ENIT) et la Compagnie italienne du tourisme (CIT). Il y a maintenant une division nette des compétences et des fonctions des deux

entreprises. L'ENIT, institution d'Etat, doit s'occuper de la propagande touristique nationale sous toutes ses formes, tandis que la CIT, qui est une entreprise touristique privée, devra développer son activité exclusivement dans le domaine commercial. En conséquence, l'ENIT a cessé de participer à la CIT et a cédé ses actions à deux importants instituts de banque qui se sont chargés de mettre à la disposition de la CIT les fonds nécessaires. Cette solution, qui a reçu l'approbation du gouvernement, mettra fin aux équivoques qui se sont manifestées ces derniers temps sur les attributions respectives des deux institutions.

La Société suisse des cafetiers tiendra son assemblée annuelle des délégués le 3 juin à 8 h. du matin, dans la salle des Rois de l'hôtel de la Société de l'Exercice de l'Arquebus et de la Navigation, à Genève. Le comité central se réunira la veille à 15 heures à l'hôtel Suisse. Un lunch aura lieu à midi, entre les deux séances de l'assemblée des délégués, au restaurant de l'Arquebus et à la Taverne de St-Jean. Un banquet officiel aura lieu le soir à 20 heures dans la grande salle de la Maison communale de Plainpalais. Le lendemain est réservé à une promenade sur le lac et à un banquet à Bellevue. Outre les tracta statutaires, l'ordre du jour porte les questions suivantes: élaboration d'un indicateur des démarches à accomplir par les sections lors de la révision des lois cantonales sur les auberges, contrat pour les eaux minérales, propagande pour l'écoulement des produits du verger et du vignoble, droits d'auteurs pour l'exécution d'œuvres musicales. — A la fin de 1929, la Société suisse des cafetiers comptait 167 sections et 11.828 membres, contre 10.912 l'année précédente. Cependant le 50% à peine des cafetiers suisses ont jugé à propos de s'organiser, quoique tous profitent des efforts de la société professionnelle.

Questions professionnelles

Repos hebdomadaire. — Suivant un communiqué à la presse, le Département fédéral de l'économie publique a terminé l'élaboration du projet de loi sur le repos hebdomadaire et l'a soumis au Conseil fédéral, qui le discutera encore dans le courant de ce mois. Le communiqué ajoute que les pourparlers avec les milieux intéressés ont abouti à une entente sur les points principaux; il reste toutefois à éclaircir la question des dimanches libres pour le personnel de restaurant. Il semble, déclare-t-on, que l'hôtellerie ne soulève plus d'objections contre le projet. —

CHAMPAGNE STRUB

M' CALLUM'S
ESTABLISHED
1807 *Perfection*
SCOTS WHISKY

CHAMPAGNE
POL ROGER
BY APPOINTMENT
TO HIS MAJESTY THE KING
A. BUTOW, 8, RUE DE FRIBOURG, TÉLÉPHONE: MONT-BLANC 25.314, GENÈVE

NICHOLSON'S
DRY GIN
THE PUREST
SPIRIT MADE

COCKBURN'S
PORT
OPORTO AND LONDON

Revue-Inserate haben Erfolg!

TEPPICHE · VORHÄNGE
w. Geelhaar
Bern
GEGR. 1859
THUNSTRASSE 7

A. MAEDER SÖHNE
Blocksfabrik Lichtensteig
TELEPHON 11
Spezialfabrik für perforierte u.
nummerierte Drucksachen
Hauptsächlich Grossauflagen

GRANDE FINE CHAMPAGNE
EDMOND DUPUY & CO.
COGNAC
Qualité de 1er ordre. Prix intéressant.
Echantillons gratis sur demande.

An Hotel
billig zu verkaufen:
Handtuchstoff
rein Leinen 50 breit,
per Meter Fr. 2.10
Halbleinen
160 breit schwere Qualität,
per Meter Fr. 4.50
Muster franko zu Diensten.
Wer Geld sparen will und
gute Ware besitzen, der
benütze diese Gelegenheit.
Zur gef. Abnahme empfiehlt
sich hoffl. B. Gantenbein-Ruf,
Handlung, Grabs (St. Gall).

Kochherde
GEBR. KREBS
OBERHOFEN
THUNERSEE

Dernier perfectionnement

Lavabo „SIMPLON“
le modèle ideal pour chambres d'hôtels
GETAZ, ROMANG,
ECOFFEY S. A.
Lausanne — Genève — Vevey
Articles sanitaires : Dallages
Revêtements
Exposition permanente

Viandes fraîches de choix
— Charcuterie fine
— Conserves de viandes
E. & C. Suter
Montreux

Tafelkunsthonig
„Wohore exquisit“
für den soignierten Frühstückstisch. Verlangen Sie
ihn bei Ihrem Grossisten od. direkt beim Fabrikanten
C. Münzmeier, Wohorewerke, Pfäffikon
(Kt. Schwyz) Tel. 13 Verlangen Sie bemust, Offerle!

L'exactitude de cette dernière assertion dépend avant tout du texte du projet définitif. Nous voulons espérer que le projet tient compte des circonstances spéciales qui se présentent dans notre branche dans une mesure suffisante pour que nous puissions y adhérer sans réserves.

Informations économiques

Faillites et sursis. — Pendant le premier trimestre 1930, on a enregistré en Suisse 173 faillites et 43 sursis concordataires, soit 22 faillites de plus que pendant la période correspondante de 1929 et 10 de plus que pendant les trois premiers mois de 1928. Les arrangements concordataires par contre sont en diminution. Et l'on prétend dans certains milieux que notre situation économique est excellente!

Notre miel suisse. — De fortes quantités de miel de l'année dernière sont encore à disposition et doivent être liquidées avant l'été. Pour favoriser la vente du bon miel du pays, la Société d'apiculture de la Suisse romande a créé une marque de garantie portant les lettres S.A.R. surmontées d'une abeille butinant, le tout inscrit dans une forme hexagonale. Le miel muni de cette marque est contrôlé et garanti.

Balair. — La Société bâloise de transports aériens (Balair) S. A. a réalisé en 1929 un bénéfice de 42.781 fr., dont 20.000 fr. sont versés au fonds de réserve. Sur le capital-actions de 330.000 fr., il sera réparti un dividende de 5% (4% l'année précédente). L'augmentation du capital de 170.000 fr. en 1929 a été entièrement souscrite. Selon le rapport de gestion, 98% des courses régulières ont été effectuées et 294.933 km. de vol ont été enregistrés. Comme le précédent, le 4me exercice s'est terminé sans avoir à noter un seul accident.

Nouvelle hausse de la viande de boucherie. — Nous avons été informés de diverses parties de la Suisse que les bouchers se voient obligés d'annoncer à l'hôtellerie de nouvelles hausses des prix des viandes de boeuf et de veau, spécialement de certaines catégories. La direction de la S. S. H. a immédiatement entrepris des démarches pour tenter d'éviter cette augmentation qui aurait pour conséquence, comme on peut le craindre, une nouvelle charge impossible à supporter par l'hôtellerie. Nos lecteurs seront tenus au courant du résultat de ces démarches.

Achetons les œufs au poids. — Seul le système de vendre les œufs au poids est équitable et rationnel. Un kilo d'œufs égalerà toujours un kilo d'œufs, qu'il y ait 16 œufs dans le premier et 18 dans le second. Ainsi le consommateur sait ce qu'il achète, malgré toutes les variations de grosseur provenant des saisons, ou bien de la race et de l'âge de la poule. Le poids

de l'œuf, même d'apparence normale, peut varier dans des limites insoupçonnées, sans que la grosseur varie sensiblement. Si l'on multiplie ces différences de 6 à 7 grammes par 12, 24, 60, etc., ou par le nombre d'œufs que l'on achète en une année, on pourra évaluer l'importance des pertes possibles. N'y aurait-il que 4 à 5 grammes de différence par œuf, cela peut représenter un œuf par douzaine. Quand il s'agit de grandes quantités comme en achètent les hôtels, les pensions, les restaurants, les hôpitaux, on arrive à des variations énormes.

La Suisse, société d'assurance sur la vie et contre les accidents à Lausanne, a conclu en 1929, au total, 3058 assurances-vie pour une somme globale de 26.602.750 fr. et 3739 assurances-accidents comportant 31.819 fr. de primes annuelles. A fin 1929, les assurances-vie atteignaient un total de 300.239.319 francs. Les primes annuelles pour l'assurance-accidents et la responsabilité civile s'élevaient à cette date à 2.033.311 francs. Le bilan au 31 décembre 1929 présente un actif de 112.987.042 fr., en augmentation de 8 millions sur celui de l'année précédente. Après déduction de 1.800.000 fr. versées au fonds de réparation pour les assurances conclues avec la clause de participation aux bénéfices, porté ainsi à 7.030.659 fr., le bénéfice net est de 685.570 fr. 80. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale convoquée pour le 24 mai d'allouer 20.000 fr. à des œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, de répartir 361.000 fr. au capital social par le paiement d'un dividende de 70 fr. net par action après déduction de l'impôt fédéral sur les coupons et de verser 304.570 fr. 80 au fonds de réserve.

Beurre à fondre. — Un récent communiqué aux journaux signale que l'arrivée du printemps a augmenté considérablement la production laitière et que la fabrication du beurre a repris avec plus d'intensité au moment de l'affouragement en vert. L'heure est donc venue de renouveler les provisions de beurre à fondre. Le communiqué dit ici: « On sait que notre beurre suisse, provenant de nos fourrages savoureux et aromatiques, se prête tout particulièrement à la conservation par la fonte. A cela s'ajoutent les prix avantageux du beurre au printemps. Les baisses ont été ce printemps plus rapides et plus fortes que les années dernières. » Et l'on nous fait prévoir, pour terminer, une hausse du beurre, et nous annonçons que les prix ont très probablement atteint maintenant leur niveau le plus bas. — Jusqu'à preuve du contraire, nous sommes persuadés que ces fameux beurres de printemps auront un arrêt-gout de tourteaux et d'autres succédanés du fourrage naturel beaucoup plus que d'herbes « savoureuses et aromatiques! » Quant aux prix, nous ne connaissons pour le moment que l'énorme augmentation des droits de douane (que les paysans voudraient lever encore davantage du reste) et la hausse considérable du beurre indigène, sans que l'on ait constaté une amélioration de la qualité, toujours bien inférieure à celle du beurre étranger, produit dans des conditions plus rationnelles.

Nouvelles diverses

Fafferalf (Valais). — On nous communique que l'hôtel Fafferalf, dans le Loetschental, a été complètement transformé et rénové au cours des derniers mois. Plusieurs chambres ont été modernisées par l'adjonction de bains privés. Comme nous l'avons annoncé, l'entreprise est en train de faire installer des turbines pour la production d'énergie électrique, de sorte que l'hôtel, en cas de chute de la température au printemps ou en automne, pourra être chauffé à l'électricité.

Un rat d'hôtel condamné. — Le tribunal de Vevey a condamné à un an de réclusion, à 10 ans de privation des droits civiques et aux frais un certain Joseph Zingany, 29 ans, Allemand, qui vivait depuis plusieurs années de sa profession de rat d'hôtel. Il aura encore à répondre devant les tribunaux de Genève de divers délits commis dans cette ville. Zingany, qui a déjà subi plusieurs condamnations en Autriche pour des délits graves, est un as de la cambriole par escalade. Il avait été arrêté à Interlaken le 8 février. Les vols commis à Montreux datent du commencement d'août 1929.

Exposition des arts populaires à Berne. — Le Conseil fédéral s'est occupé il y a quelques jours de l'Exposition internationale des arts populaires qui doit avoir lieu en 1934 à Berne. Le Département de l'intérieur a été autorisé à faire savoir au comité d'initiative que le Conseil fédéral est disposé à recommander aux Chambres le vote d'une subvention à fonds perdus de 1.650.000 fr. et la prise d'une participation de 250.000 fr. à la constitution du fonds de garantie. L'un des motifs de cette décision est que l'exposition en question est susceptible d'attirer dans notre pays une quantité de touristes et d'étrangers.

La grande politique à l'hôtel. — De la Croix, de Paris: « Pour causer de tout le monde, où peut-on être mieux que chez tout le monde? » On a observé que toutes les grandes conférences internationales, depuis douze ans, se tiennent à l'hôtel, ou plutôt au palace. Le traité de paix fut discuté et rédigé dans un hôtel des Champs-Elysées. La Société des nations fut installée dans un hôtel international de la Suisse et s'y trouve depuis dix ans. La commission des réparations fut ouverte dans un grand hôtel parisien. Toutes les grandes discussions du Conseil suprême se firent dans des salons d'hôtels. Le plan Dawes fut établi dans des chambres d'hôtel, les salles de bains servant de bibliothèque et les dossiers étant déposés dans les baignoires. De même pour le plan Young, discuté, rédigé et signé par les financiers Avenue George à Paris. Et voici que la Banque des règlements internationaux, à Bâle, elle aussi, vient de s'installer dans un grand hôtel. »

Une visite à Cour-Lausanne. — Nous lisons dans la *Dépêche républicaine de Franche-Comté*: « Le 8 mai, les élèves du Cours hôtelier

feminin de Besançon, accompagnées de la plupart des membres du conseil de direction auxquels avait bien voulu se joindre M. Jouchoix, représentant le maire empêché, ont fait leur sortie annuelle dont le but était Lausanne. Ce voyage avait été grandement facilité par l'amabilité de la Compagnie P. L. M., de la Compagnie générale de navigation sur le lac Léman et de différentes personnalités hôtelières de la région. C'est grâce à ces bienveillantes concours que nos élèves ont pu visiter, non seulement l'Ecole hôtelière de Lausanne, mais l'organisation de différents hôtels, tant à Lausanne qu'à Glion. La visite a été pour elles l'occasion de précieux enseignements pratiques, qui sont venus heureusement compléter les cours donnés à l'Ecole. Partout la réception la plus cordiale et la plus généreuse leur a été réservée. Chaque participant à la course a été extrêmement sensible à l'annulation de MM. les hôteliers suisses et leur en garde un souvenir très reconnaissant. »

Le pavillon suisse à Liège a été le seul en mesure d'ouvrir ses portes à la date fixée. Il est très favorablement situé et son architecture est d'une élégante simplicité. La lumière, celle du jour comme surtout l'éclairage artificiel, a été étudiée spécialement pour produire des effets de toute beauté. A l'entrée, un salon d'honneur, meublé de fauteuils blancs, est décoré de magnifiques agrandissements photographiques des plus intéressants paysages touristiques de la Suisse. La section touristique et hôtelière montre les beautés naturelles de notre pays et les œuvres d'art de nos ingénieurs: ponts hardis, usines d'énergie électrique et autres travaux remarquables. On note ici de superbes photographies d'hôtels. L'industrie horlogère occupe une autre partie du Palais de la Suisse. Dans la salle obscure toute la lumière s'échappe des vitrines où sont rangées avec art les merveilles de notre production nationale, depuis la minuscule pétite montre-bracelet jusqu'au chronomètre de marine. Dans une autre pièce, c'est l'exposition de l'industrie du chocolat. Une aile du pavillon contient les travaux de l'Ecole polytechnique de Zurich. Un stand luxueux prouve aux visiteuses que la mode féminine est en honneur aussi en Suisse.

Trafic et Tourisme

Le mouvement des étrangers à Bâle. — Durant le mois d'avril 1930, on a enregistré dans les hôtels, pensions, auberges et asiles de Bâle 23.063 arrivées, au lieu de 23.551 pendant le mois d'avril 1929.

Zermatt—St-Moritz. — La construction de la ligne nouvelle, longue de 8.500 mètres, qui raccorde le Viège-Zermatt, par Brigue, à la ligne Furka—Oberalp—Disentis et aux Chemins de fer rhétiques, commencée au mois d'octobre 1929, a été achevée le 14 mai. La nouvelle ligne sera inaugurée à la fin du mois de mai.

Der sichere Erfolg der Sommersaison 1930!

Die schmackhaften, preiswerten
WALLISER WEINE 1929

WALLISER DOLE 1929

Clos de Ravaney

ORSAT Martigny

Rhabarber
feinen rostlösigen. Jedes Quantum zu den billigsten Tagespreisen sofort lieferbar. Größte Kulturen d.Schweiz. An unbekannte Firmen Nachnahme.
Maier & Burkhardt, Kreuzlingen (Thurgau) Tel. 151.

Spezialfabrik für Hotel-Aufzüge jeder Art
15 Patente schützen unsere Aufzüge
Über 15.000 Anlagen ausgeführt
Aufzüge-Fabrik

Schindler & Cie., Luzern
Gegründet 1874

WALLISER DOLE 1929

Clos de Ravaney

ORSAT Martigny

Jambon Marque, l'Ours de Berne
FORME, MANDOLINE

Grands Vins du Valais

CHATEAU-CONTHEY fendant supérieur
BRÜLEFER fendant desion
SION PETILLANT
MOLIGNON
CLOS DU CHATEAU Dôle cuvée Réserve
MONT-FLEURI Johannisberg
Swiss Sparkling MONT-CERVIN
HOIRS CHARLES BONVIN FILS SION

Eiserne Gartenmöbel in solider und gediegener Ausführung

BIELMANN & CIE. AKTIENGESELLSCHAFT LUZERN
Geschäftsgründung 1829

La plus ancienne maison suisse
Fondée en 1811

Bouvier Frères

Grands Vins du Valais

Dôle Château La Tour Glacier (Paien) Moming

RAUL DE TORRETTÉ Propriétaire SION (Suisse)

MONT CERVIN

FENDANT

SALAMI-FABRIK Secondo Carmine Bellinzona

Teleg.-Adresse: Carminesec / Telefon 1.28
Postcheck-Konto XI. 3.81
offeriert gegen Nachnahme

Salame Ticino
extra Winterware Fr. 6.- per Kg.
Bei Bezug von 15 Kg. an Pakete franco-
5004

Der Magen Ihrer Gäste verträgt am besten

PASSUGGER-Theophil

Anerkannt bestes Schweizer Tafelwasser